

L'Atelier Chantier d'insertion (ACI) en chiffres

Agréé depuis 1992

30 postes en CDDI
50 salariés accueillis/an dont
35% de femmes



28

HEURES / SEMAINE
Possibilité de contrat entre 20 et 35 heures



CONTRAT INITIAL de 4 mois

(renouvelable dans la limite de 2 ans)

Territoire des rives du Haut-Allier

Zone d'intervention de l'ACI



3 BONNES RAISONS de faire appel au Chantier d'insertion des rives du Haut-Allier

Vous êtes une COLLECTIVITÉ ?

- 1 Vous contribuez à l'insertion sociale de personnes en difficultés
- 2 Vous bénéficiez des travaux ponctuels que les entreprises ne peuvent pas faire
- 3 Vous disposez de main-d'œuvre encadrée sur votre territoire

Vous êtes CANDIDAT à l'ACI ?

- 1 Vous retrouvez confiance en vous et un rythme professionnel sécurisant
- 2 Vous profitez d'un accompagnement social et d'un encadrement technique spécialisé
- 3 Vous accédez à des passerelles vers l'entreprise et des formations

Coordnatrice et conseillère en insertion professionnelle :
Joëlle Le Pogam 06 61 29 57 73
j.lepogam@rivesduhautallier.fr

Conseillère en insertion professionnelle :
Maud Valette 07 89 98 38 15
m.valette@rivesduhautallier.fr

Les encadrants techniques :
Jean-Noël Boudon 06 30 62 53 91
Frédéric Saby 06 88 70 51 41
Stéphane Saugues 06 33 76 99 91
Karine Baïsson 07 64 44 80 22
Claire Lorenzini 07 60 38 59 15

Adresse : L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION des rives du Haut-Allier
6 place André-Roux - 43300 Langeac



Cofinancé par l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



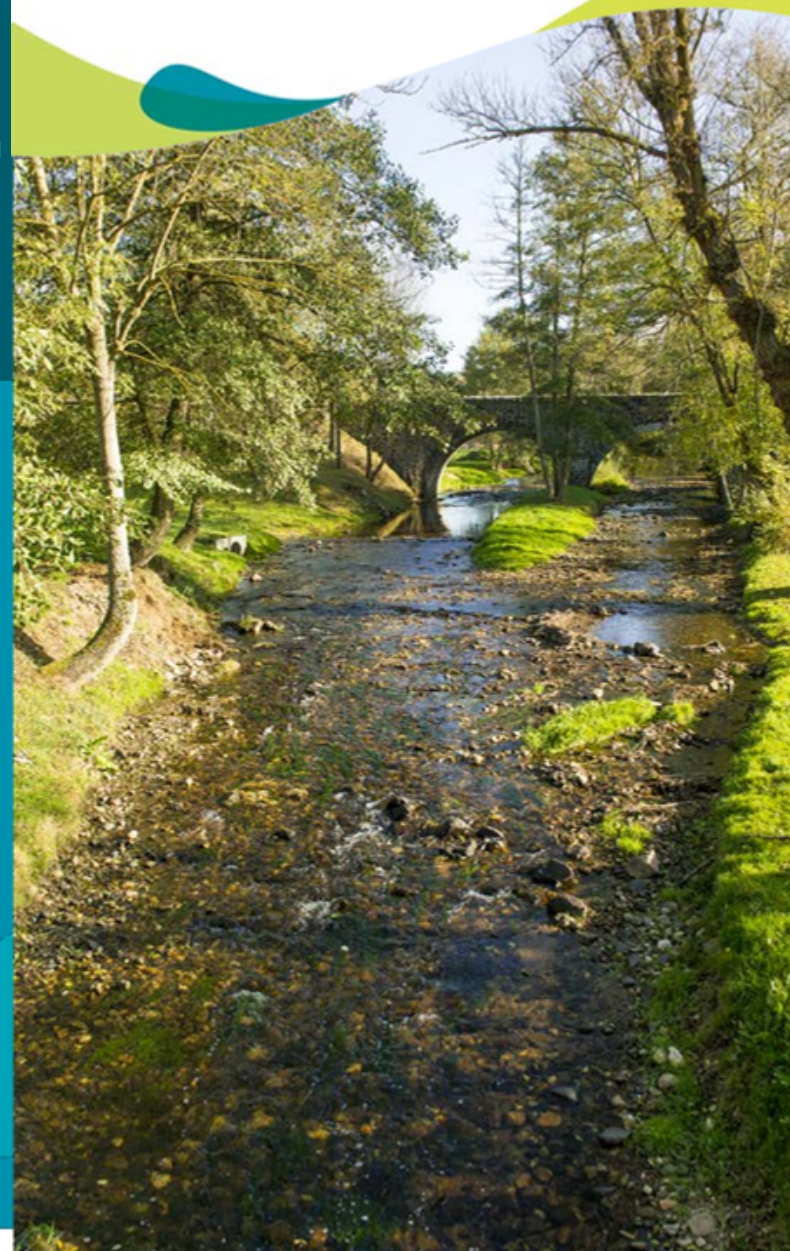
Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT

**CHANTIER
ecole**
RÉSEAU NATIONAL



L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI)

des rives du Haut-Allier



7 permanents

1 COORDINATRICE

2 CONSEILLÈRES
en insertion professionnelle

5 ENCADRANTS TECHNIQUES

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier exerce la compétence « gestion du chantier d'insertion intercommunal ».

Mission et objectif de l'ACI

La mission première d'un ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI) est de mettre en situation de travail des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi classique.

Un double engagement

Un accompagnement socio-professionnel de proximité, personnalisé par le Conseiller en insertion professionnelle (CIP).
Un encadrement sur le terrain avec des responsables d'équipe spécialisés (ETI) et des techniciens qualifiés.

Un atelier chantier apprenant

3 PHASES s'enchaînent de la construction du projet au retour à l'emploi durable

1 Accueil et intégration des bénéficiaires :
signature du contrat, adaptation au poste et au rythme de travail, construction des objectifs de parcours

2 Accompagnement personnalisé :
repérage et valorisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être, lever des freins à l'emploi, définition d'un projet professionnel

3 Préparation à la sortie :
recherche de formations, techniques de recherche d'emploi, lien avec le monde de l'entreprise

Les activités du chantier

Entretien d'espaces verts

Paysagisme, plantation et ornement, taille, élagage, entretien des berges de rivières, chemin de randonnée et parcs photovoltaïques locaux, manutention de fûts, nettoyage, entretien de villages



Activité bois

Création de mobilier en bois et réalisation de barrières



Second oeuvre

Implantation de panneaux de signalisation, petite maçonnerie, réparation de voirie, démolition, peinture



Travail de la vigne

Taille, ébourgeonnage, relevage, épointage, traitement, effeuillage, fauchage de l'herbe, vendanges

Loc'action

Location de voiture sans permis, scooter et vélos électriques à destination des structures d'insertion du territoire



Service à la personne

Accompagnement individuel de personnes dans les tâches quotidiennes (lever, coucher, préparation des repas, surveillance, déplacements)



60%

de sorties positives pour l'ACI des rives du Haut-Allier (CDI, CDD, formation...)

